



ACCUEIL GOUTTE D'OR

Centre Social

10, rue des Gardes - 75018 Paris

tél : 01 42 51 87 75

fax : 01 42 51 88 24

@: [accueilgouttedor@wanadoo.fr](mailto:accueilgouttedor@wanadoo.fr)

09.04

# RAPPORT D'ACTIVITES

2002

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de Police de Paris le 02/04/96  
N° d'ordre: 96/1370 - N° de dossier: 124999P

GV

# RAPPORT D'ACTIVITES 2002

## Sommaire

<b>I - Présentation Générale</b>	<b>1</b>
<b>II - Quoi de neuf en 2002 ?</b>	<b>7</b>
<i>La formation linguistique</i>	7
<i>La mobilisation interassociative</i>	8
<i>La mobilisation des habitants</i>	8
<i>Le projet Halte Garderie "Caravelle"</i>	10
<i>L'extension des locaux</i>	10
<i>L'animation socioculturelle</i>	10
<b>III - Les actions</b>	
1) <i>Les actions femmes</i>	12
a) <i>Alphabétisation</i>	12
b) <i>Appui social individualisé</i>	16
2) <i>La petite enfance</i>	17
3) <i>L'accompagnement scolaire</i>	20
4) <i>L'action parents</i>	23
5) <i>L'animation socioculturelle</i>	25
6) <i>La Permanence sociale</i>	28
7) <i>Le suivi global des allocataires du R.M.I</i>	32
<b>IV - Conclusion</b>	<b>40</b>

# I - PRESENTATION GENERALE

L'Accueil Goutte d'Or est implanté dans le quartier depuis 1979. Il s'est constitué en association 1901 en avril 1996 et a les objectifs suivants définis par les statuts :

*« L'association a pour but de promouvoir, de favoriser et d'harmoniser toutes initiatives permettant de répondre avec efficacité aux multiples exigences de justice et de solidarité au sein du quartier de la Goutte d'Or et tout particulièrement d'aider à l'accueil, à l'insertion des habitants dans ce quartier ainsi qu'à son développement social ».*

## I - LE CENTRE SOCIAL

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, l'association est agréée « *Centre social* » par la Caisse d'Allocations Familiales.

Cet agrément est accordé aux structures de proximité qui travaillent suivant les quatre grandes lignes directrices définies par une circulaire de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales le 31 décembre 1984 :

- mener sur une zone géographique une action sociale globale ouverte à toutes les catégories de population;
- promouvoir la famille et l'intergénérationnalité: le centre social doit offrir aux familles diverses activités prenant en compte les besoins et les difficultés tant des enfants, des adolescents, des jeunes adultes que de leurs parents et mettre en lien et en cohérence l'ensemble de ces activités
- animer la vie sociale du quartier en dynamisant la vie associative locale et en favorisant l'implication des habitants
- être un support d'interventions concertées et novatrices en associant à son action l'ensemble des partenaires locaux, dans un souci de cohérence et de coordination des actions menées en direction des familles.

Notre première convention s'est terminée le 30 juin 2002. Elle a été renouvelée jusqu'au 31 décembre 2005. Pendant cette période, outre ce qui existe déjà, nous nous engageons à développer particulièrement les deux axes suivants :

### I - Petite enfance

Créer et démarrer la halte-garderie qui aura une capacité d'accueil de 19 places.

Au regard des caractéristiques du quartier, outre sa mission traditionnelle d'accueil, le projet prendra en compte la multi-culturalité, l'insertion des parents et l'action préventive globale ; ceci constituera le principal objectif du nouveau projet.

## 2 - Animation de la vie sociale

- Favoriser la participation des habitants en organisant des rencontres, des débats autour des événements culturels et des questions de société,
- Poursuivre le partenariat au sein de la Goutte d'Or par le réseau associatif et avec des institutions.

Dans la philosophie d'un centre social, les activités mises en œuvre ne sont pas juxtaposées, mais elles se complètent pour répondre au mieux aux besoins locaux et pour prendre en compte la personne et les familles dans leur globalité.

Cela se traduit par deux axes importants : l'accueil et le partenariat.

### 2- L'ACCUEIL

Plus de 2 000 personnes sont venues sonner à la porte de l'Accueil pour des demandes extrêmement diverses. Les plus fréquentes concernent les cours de français langue étrangère ou d'alphabétisation, mais cela peut être des demandes d'écrivain public, des informations juridiques ou des demandes d'orientation vers des services comme la P.M.I., la C.P.A.M., les services sociaux, les autres associations .... Nous sommes aussi sollicités par des étudiants, des journalistes qui veulent faire une recherche sur le quartier. Des artistes, des structures associatives nous demandent également de diffuser des informations sur les événements qu'ils organisent. Des personnes et des associations voulant élaborer des projets viennent demander des conseils. C'est l'équipe qui répond à ces demandes. Cela nécessite de la disponibilité et une bonne connaissance du quartier et des lieux ressources.

L'Accueil a aussi une dimension très conviviale. Ce sont des anciens qui viennent donner des nouvelles, une mère qui présente son dernier-né, un homme qui présente son épouse récemment arrivée en France, une personne qui a obtenu son titre de séjour, une famille qui annonce son logement ... Ces passages montrent bien les liens qui se sont tissés entre les habitants et le Centre.

### 3- LE PARTENARIAT

C'est une dimension incontournable dans notre action. Il se décline suivant plusieurs modes :

Associatif : Nous participons à la coordination inter-associative qui réunit 16 des associations du quartier, à la préparation de la Goutte d'Or en Fête, à la coordination périscolaire et de façon ponctuelle, nous pouvons être amenés à travailler sur certains sujets avec une partie de ces associations.

Nous faisons partie du Conseil d'Administration de la Salle St Bruno.

Nous avons adhéré à la Fédération de Paris des Centres sociaux. Cela nous permet une réflexion avec d'autres centres sociaux sur la formation, la parentalité, la gestion, l'administration et les finances.....

Politique de la ville : Le travail avec l'Equipe de Développement Local qui soutient la mise en œuvre de la Politique de la ville sur le quartier a été peu important en 2002 (absence du chef de projet et d'un des développeurs). Nous souhaitons qu'il reprenne plus activement en 2003. Nous avons également participé aux deux instances de la Politique de la ville : la

Commission Locale de Concertation (CLC) et le Groupe de Pilotage local (GPL). Ce sont dans ces instances que s'évalue et se réoriente la mise en œuvre locale de la Politique de la ville.

**Institutionnel** : Nous participons au Comité de pilotage de l'Espace Santé pour proposer aux habitants une information et une prévention sur la santé (au sens large du terme).

Au niveau de l'Education Nationale, nous participons au Comité d'Education à l'Environnement et à la Citoyenneté ainsi qu'au Comité Educatif Local.

Nous travaillons également avec d'autres partenaires comme la CPAM pour faire des informations dans les groupes d'alphabétisation ou avec les administrations dont dépendent les participants à la permanence sociale.

**Municipal** : Notre association fait partie du conseil de quartier Goutte d'Or. Elle y est représentée par deux membres du Conseil d'administration.

#### 4 - LES MOYENS D' ACTIONS

Les actions sont menées conjointement par des bénévoles et des salariés.

a) **Le Conseil d'administration**

L'association « Accueil Goutte d'Or » est administrée par un conseil d'administration élu lors de l'assemblée générale du 05/04/02.

- Sylvie BOULAY
- Jeanne-Marie CHEVRIER
- Françoise DECOOL
- Henry DUPONT
- Caroline GALLOT
- Marie-Louise HORVAIS
- Simone LOYANT
- Bernard MASSERA
- Malka NEIMAN ITZIKOVITZ
- Céline SZWEBEL
- Micheline TISSOT
- Simone VIGUIE

Le Conseil d'administration se réunit tous les deux mois. Un bureau, désigné par le Conseil d'administration se tient au moins une fois entre deux Conseils. :

- |                        |                     |
|------------------------|---------------------|
| - Bernard MASSERA      | Président           |
| - Simone VIGUIE        | Vice-Présidente     |
| - Caroline GALLOT      | Trésorière          |
| - Henry DUPONT         | Trésorier adjoint   |
| - Marie-Louise HORVAIS | Secrétaire          |
| - Sylvie BOULAY        | Secrétaire adjointe |

La participation est régulière.

Un plan de travail a été élaboré permettant de suivre l'ensemble des actions de l'Association, mais il n'est pas encore un véritable outil d'administration et d'animation. Depuis peu, il est doublé par une fiche de travail mensuel sur laquelle apparaissent presque toutes les réunions et les actions prévues.

Lors de la dernière Assemblée Générale du 5 avril 2002, dix propositions fixant des « perspectives d'orientation » avaient été adoptées. La plupart de ces propositions ont été réalisées ou sont prises en compte :

- Un outil d'évaluation quantitatif du secteur accueil accompagnement social est en place.
- Un plan de formation pour le personnel et les bénévoles a été réalisé. Il faut le faire vivre.
- Le travail sur la mémoire du quartier est ébauché (cf page 27).
- Un outil de communication se réfléchit et pourrait prolonger la fiche de travail mensuelle
- Le travail avec « Goutte d'ordinateur » est opérationnel et un atelier musical fait suite à l'atelier artistique.
- Des actions en direction du FASILD ont été conduites en partenariat et doivent se poursuivre.
- Des contacts avec le Secours Catholique, la SEMAVIP, l'OPAC ont été engagés en vue de garantir à l'Association des locaux opérationnels et bien situés.
- L'animatrice socio-culturelle a commencé un travail pour faire partir des familles en vacances durant l'été 2003 (cf page 26).
- Le partenariat sur la question du logement n'est pas traité. Il devra l'être cette année.

L'ensemble des tâches d'administration, de suivi et d'impulsion nécessiterait beaucoup plus de complémentarité entre salariés et administrateurs.

L'Assemblée Générale et le Conseil d'administration devront prendre en compte la question d'un enrichissement des capacités du Conseil d'administration.

#### *b) Les salariés*

- Christine LEDESERT : en contrat à durée indéterminée, à plein temps.  
*Directrice du Centre. Anime la permanence sociale, l'appui social individualisé*
- Patricia BAEZ : en contrat à durée indéterminée, à plein temps.  
*Secrétaire, comptable et standardiste. Anime la permanence sociale.*
- Aïcha SMAIL : en contrat à durée indéterminée, à plein temps.  
*Responsable des actions femmes. Anime l'appui social individualisé et l'action parents.*
- Naïma CHAKIR : en contrat à durée indéterminée, à mi-temps.  
*Formatrice d'un des stages « Insertion et adaptation à la société française ».*
- Monique BORGAT : en contrat à durée indéterminée, à mi-temps jusqu'au 5 septembre 2002 (démission).  
*Formatrice d'un des stages « Insertion et adaptation à la société française ».*
- Iassina AMRANI : en contrat à durée indéterminée, à plein temps.  
*Référente de l'action R.M.I.*
- Chantal MOLBERT : en contrat à durée indéterminée, à plein temps.  
*Secrétaire de l'action R.M.I.*
- David COUSIN : en contrat à durée indéterminée, à plein temps jusqu'au 31 juillet 2002 (démission).  
*Anime l'accompagnement scolaire*

- Eveline PAULE : en contrat à durée indéterminée (25 h par semaine – à plein temps depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2002).

*Anime l'accueil petite enfance et mène le projet Halte Garderie.*

- Séverine DUMONT : en contrat à durée indéterminée, à temps plein depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2002

*Anime l'action socio-culturelle.*

- Marilyn PORTIER : en contrat à durée indéterminée, à temps plein depuis le 8 octobre 2002.

*Responsable de l'accompagnement à la scolarité.*

L'équipe des salariés équivaut à 8,5 temps plein.

Un plan de formation a été établi pour les salariés avec Habitat et Formation (informatique, droit des étrangers...).

David COUSIN a obtenu en juin son D.U.T. « Carrières sociales – animation socioculturelle ».

Cette année, l'équipe a connu deux départs :

- Monique BORGAT, qui était formatrice sur un des stages a démissionné. Le FASILD avait cessé de subventionner ce stage, mais elle avait reçu une proposition d'emploi dans un autre centre social.

- David COUSIN a également démissionné. Il a trouvé un emploi d'animateur dans un centre d'accueil en Dordogne.

... et deux arrivées :

- Séverine DUMONT, titulaire d'une maîtrise en «projets culturels» et d'un D.U.T. «*Carrières sociales –animation socioculturelle*» qui est chargée de la mise en œuvre de projets culturels, d'activités de loisirs, de débats, de vacances...

- Marilyn PORTIER, titulaire d'une licence en «*sciences de l'éducation*» qui prend la responsabilité de l'accompagnement scolaire.

#### b) les bénévoles

Les bénévoles sont d'une importance fondamentale. Sans leur implication, l'association ne pourrait mener à bien ses actions. Leur investissement correspond à environ 10 temps plein.

Alphabétisation :	20
Permanence sociale :	3
Petite enfance :	4
Accompagnement scolaire :	45

Les bénévoles sont majoritairement des habitants du quartier ou du 18<sup>ème</sup>. Des formations suivant les activités sont proposées aux bénévoles.

c) les locaux

Ils sont situés :

10 rue des Gardes, Paris 18<sup>e</sup> : 3 bureaux, 2 salles de réunion et un lieu petite enfance.

25 rue Polonceau, Paris 18<sup>e</sup> : 1 salle

35 rue Polonceau, Paris 18<sup>e</sup> : 1 bureau, 1 salle.

Nous utilisons, surtout pour l'alphabétisation et les formations, des salles dans d'autres associations (Salle St Bruno, Enfants de la Goutte d'Or, ADOS, locaux paroissiaux.)

## II – QUOI DE NEUF EN 2002 ?

*2002 aura été une année particulièrement chargée, parfois même difficile à vivre pour l'équipe car certains projets ont entraîné une grosse surcharge de travail pour une partie des salariés. Nous avons aussi beaucoup d'inquiétudes face aux nouvelles orientations concernant l'alphabétisation et plus généralement face au contexte social et politique.*

### I - LA FORMATION LINGUISTIQUE

Depuis 20 ans, l'Accueil Goutte d'Or organise des cours d'alphabétisation pour les femmes de la Goutte d'Or.

Depuis 11 ans, en partenariat avec Médiation Conseils et l'IRTS, nous avons organisé un parcours de formation.

Le FASILD (Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations) qui est notre principal financeur a réformé en 2002 sa politique de formation linguistique. Lui aussi envisage maintenant la formation comme un parcours progressif. Le parcours, conçu à échelle nationale, ne correspond pas exactement à celui de la Goutte d'Or. Une certaine souplesse aurait permis au FASILD de trouver un moyen de maintenir le parcours Goutte d'Or, même au prix de quelques aménagements. Ce parcours avait fait ses preuves. Cette adaptation n'a pas été faite. Cela a entraîné en 2002 la suppression d'un des stages « Insertion et adaptation à la société française » et la démission de la formatrice. Cela représente 600 heures d'apprentissage pour 15 stagiaires que nous ne pouvons plus assurer.

Outre les places en alphabétisation extensive (9 heures par semaine, non rémunérées), il nous restait en 2002 un stage de 14 places (20 heures par semaine, rémunéré). Ce stage était financé jusqu'au 31 décembre.

Le FASILD ayant pris du retard sur sa campagne 2003, ce n'est que le 23 décembre que nous avons reçu le dossier de demande de subvention. Nous avons rempli la demande pour le 20 janvier. Nous attendons une réponse officielle début avril mais nous avons eu officieusement un accord.

Les stagiaires sont informées de cette situation précaire. Sauf l'une d'entre elles qui a trouvé un emploi, elles viennent assidûment aux cours sans savoir avec certitude si elles seront rémunérées. Leur attitude démontre leur forte motivation. Comme elles le disent, apprendre est plus important qu'être rémunérée.

Outre le stage, nous sommes inquiets aussi au sujet de l'alphabétisation extensive. Le gouvernement veut mettre en place un « contrat d'intégration » qui proposera des formations linguistiques aux personnes entrées régulièrement en France depuis moins de 2 ans. Ces personnes devenant le public prioritaire, si des moyens financiers supplémentaires ne sont pas alloués, cette priorité s'exercera au détriment des autres publics.

## 2 - MOBILISATION INTERASSOCIATIVE

Accueil Goutte d'Or fait partie depuis sa création de la coordination interassociative Goutte d'Or. Une des missions de cette coordination est de réfléchir et réagir aux événements qui touchent la population du quartier.

Les orientations politiques et budgétaires actuelles nous ont interpellés avec le risque de voir fragiliser et marginaliser les populations les plus vulnérables et dans un même temps avec les restrictions budgétaires qui mettent en péril le travail de certaines associations.

Pour refuser l'instauration d'un Etat pénal au détriment des solidarités, elles ont organisé une semaine de « Mobilisation associative contre les politiques d'insécurité sociale ». Cette semaine s'est traduite par des journées portes ouvertes, des soirées-débats et un rassemblement autour d'un thé contestataire.

Les débats ont rassemblé de 80 à 150 personnes autour des thèmes suivants : « *Enjeux des lois Perben et Sarkozy : quelle articulation entre politiques répressives et politiques préventives ?* », « *Prévention, santé, exclusion* », « *Droit à l'apprentissage de la langue pour tous* » et « *Place et rôle des associations* ».

La coordination inter-associative avait également lancé une pétition « *Réagissons contre l'insécurité sociale* ». Une quarantaine d'associations l'ont signée et environ un millier de ces pétitions ont été déposées chez le Premier Ministre.

Accueil Goutte d'Or a participé à cette semaine de mobilisation. Nous avons, notamment, organisé avec Accueil Laghouat et ASFI le débat sur « *Le droit à l'apprentissage de la langue pour tous* ».

## 3 - LA MOBILISATION DES HABITANTS

### - Droit à l'apprentissage de la langue pour tous

Nous avons informé toutes les femmes qui suivent les cours d'alphabétisation et les stages des nouvelles orientations du FASILD avec leurs répercussions et nous leur avons fait part de nos inquiétudes concernant la mise en place du contrat d'intégration.

Dans ce cadre, nous les avons invitées à participer à la semaine de mobilisation en signant la pétition et en venant au débat sur « *Le droit à l'apprentissage de la langue pour tous* ».

Très conscientes de ces enjeux, elles ont été nombreuses (plus de 50) à venir à ce débat qui a rassemblé également des stagiaires d'Accueil Laghouat et de l'A.S.F.I., des habitants du quartier et des membres des associations.

Beaucoup d'entre elles ont pris la parole dans ce débat. Elles ont dépassé leur appréhension pour dire en public, dans une langue qui n'est pas la leur, leur souffrance et leur honte d'être analphabètes, leur volonté profondément ancrée d'apprendre pour s'insérer dans la société, pour s'épanouir, pour quitter cette marginalisation que leur fait vivre l'analphabétisme. C'était très

important pour toutes ces personnes qui n'ont jamais droit à la parole de pouvoir s'exprimer publiquement.

- La votation citoyenne

Plusieurs associations, dont la Ligue des Droits de l'Homme ont organisé une « votation » sur le droit de vote des étrangers résidant en France aux élections locales, les 6-7 et 8 décembre. Près de 40 000 participants ont voté dans toute la France : 2 327 dans le 18<sup>ème</sup> dont 65 à l'Accueil Goutte d'Or qui s'était transformé en « bureau de vote » le 6 décembre. Là encore, nous avons largement diffusé l'information auprès des femmes en alphabétisation par des tracts et par un affichage dans la vitrine. Nous avons constaté encore une fois la forte mobilisation des femmes en alphabétisation.

- Mission civile en Palestine

Nous l'avons déjà évoquée dans le rapport d'activité de 2001, mais cette action a débuté en 2002.

Une mission de solidarité avec le peuple palestinien dans le cadre de la campagne des missions civiles pour la protection du peuple palestinien, composée de membres de l'A.T.M.F. (Association de travailleurs maghrébins en France) et de l'U.J.F.P. (Union juive française pour la Paix), s'est rendue en Palestine, en février 2002. Dans le cadre de cette 9<sup>ème</sup> Mission Civile pour la Palestine, l'association Darna nous a contactés pour collecter des messages de femmes destinés aux associations de femmes israéliennes et palestiniennes qui oeuvrent pour la paix. Une cinquantaine de femmes de l'association (stagiaires en alphabétisation, bénévoles, salariées) ont répondu à cet appel. A travers ces messages, c'est toute une solidarité avec les femmes de cette région qui s'est manifestée ; c'est une expression de soutien à celles qui oeuvrent pour une paix juste.

Le 12 avril, nous avons organisé avec les mêmes partenaires, un après-midi et une soirée d'information sur la situation palestinienne avec les témoignages de la Mission civile : exposition photos, exposition des messages des femmes, film, débat. Puis les femmes qui ont écrit les messages les ont présentés le 20 juin au « Petit Ney » (café associatif). Enfin, leurs messages ont été enregistrés et un C.D. a été réalisé.

Cet investissement important montre que la solidarité des habitants du quartier dépasse les frontières.

- Investissement dans les écoles

De plus en plus de parents du quartier, soucieux de l'éducation de leurs enfants, cherchent à s'investir dans les écoles. 5 d'entre eux qui avaient suivi les cours d'alphabétisation et qui avaient participé au groupe parents sont devenus délégués de parents d'élèves.

#### 4 - PROJET HALTE GARDERIE « CARAVELLE »

Ce projet, déjà ancien, (il a été voté par l'Assemblée Générale du 16 mai 2000), voit son aboutissement début 2003. 2002 a été une année consacrée aux travaux, à l'équipement, à la recherche de financements.

Nous nous sommes heurtés à de multiples difficultés : dysfonctionnements à l'O.P.A.C., difficultés avec les financiers institutionnels ayant entraîné d'importants retards, manque d'informations claires sur les procédures à suivre de la part de la D.A.S.E.S. etc... Beaucoup de temps a été perdu, beaucoup de travail inutile a été accompli à cause de ces dysfonctionnements.

Néanmoins, le projet a abouti. L'inauguration a eu lieu le 28 février 2003.

Cette halte-garderie de 106 m<sup>2</sup> située au 1-7 rue de la Goutte d'Or peut accueillir 19 enfants simultanément, ce qui représente 60 ou 80 enfants différents par semaine, les enfants venant quelques demi-journées par semaine, contrairement aux crèches où l'accueil est à temps complet, Caravelle est ouverte prioritairement aux enfants du quartier, mais 25 % de la capacité d'accueil est réservé aux enfants des femmes en alphabétisation. Nous pensons ainsi créer une mixité sociale au niveau des familles fréquentant la halte-garderie. Des liens pourront se tisser entre familles de cultures différentes.

Nous poursuivons le travail parents-enfants déjà initié dans notre accueil petite enfance, ainsi que toute la sensibilisation autour du livre.

#### 5 - EXTENSION DES LOCAUX

Au 2-8, rue de la Charbonnière, (juste en dessous de la halte-garderie), nous avons aménagé un local de 56 m<sup>2</sup> composé d'un bureau et d'une salle d'activité. Nous installons dans ces locaux l'accompagnement à la scolarité. Cela permettra à cette activité de se dérouler dans de meilleures conditions. L'animatrice aura enfin un bureau. Elle pourra y recevoir individuellement des parents ou des enfants. Cela permettra également de mener le mercredi ou pendant les vacances scolaires des activités collectives avec les enfants.

Le local sert aussi de salle d'alphabétisation en journée en dehors des horaires d'accompagnement scolaire.

L'installation de la halte-garderie et de l'accompagnement à la scolarité dans ces nouveaux locaux libère une partie du premier étage du 10 rue des Gardes. Nous y installons 3 bureaux.

#### 6 - L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

Convaincue que la culture est une dimension constitutive des personnes et qu'elle permet de créer du lien social entre habitants d'âges, de cultures et de milieux sociaux différents, l'association a décidé de recruter une personne chargée de développer des actions liées à la culture et aux loisirs.

C'est pourquoi nous avons embauché le 1<sup>er</sup> septembre Séverine DUMONT.

Ce projet est développé page 25.

## **7- L'AUDIT DU FASILD**

**Le FASILD a mandaté le cabinet COMASE pour réaliser un audit sur les actions qu'il finance à l'Accueil Goutt d'Or. Cet audit couvrait les aspects financiers, organisationnels et administratifs. Le rapport a été globalement positif montrant que les actions financées étaient bien réalisées. Ce dossier passera en commission au FASILD. Nous en attendons le résultat.**

## III – LES ACTIONS

### 1) *LES ACTIONS FEMMES*

#### A - ALPHABETISATION

##### LE PUBLIC

90 femmes pendant l'année scolaire 2001-2002.

A l'issue de leur formation :

- 61 ont poursuivi leur formation
- 12 ont trouvé un emploi
- 17 sont dans une autre situation (grossesse, déménagement, maladie ...).

99 femmes sont en formation sur l'année scolaire 2002-2003.

Les stagiaires habitent le quartier et sont issues essentiellement de régions rurales d'Afrique du Nord et de l'Ouest.

La durée de leur séjour en France, leurs conditions de vie, leur âge, leurs statuts sont très variés. La plupart sont mères de famille nombreuse et confrontées à de multiples difficultés (chômage, logement, finances, droit au séjour) et au défi de devoir assurer la stabilité de la famille et éduquer leurs enfants dans un contexte où elles craignent l'échec scolaire, la délinquance.

L'immigration les a fait passer d'un monde à l'autre : du rural à l'urbain, de l'oral à l'écrit ...

Elles viennent de sociétés où l'identité collective prime sur l'identité individuelle.

Leur séjour en France, l'influence de leurs enfants leur font, petit à petit, apprendre à gérer plusieurs identités culturelles.

##### LES OBJECTIFS

L'alphabétisation est une clé indispensable pour accéder à une réelle autonomie. C'est un outil pour l'insertion sociale des personnes et de leurs familles ainsi qu'un moyen de prévention de l'exclusion.

Apprendre la langue du pays d'accueil est primordial pour les personnes désireuses de vivre en France dans de bonnes conditions, avec des chances de réussite et d'épanouissement personnel, familial, culturel ou professionnel.

Ceux qui ne maîtrisent pas un minimum de français oral et écrit sont souvent fragilisés ou même handicapés dans leur vie quotidienne. La moindre démarche devient un problème et les met dans une situation de dépendance. Ils ont besoin de l'aide d'une tierce personne à qui ils doivent dévoiler leurs problèmes.

Cela les empêche aussi d'accéder à la citoyenneté, de comprendre les codes culturels de la société d'accueil et de se défendre.

Les enfants baignent dans la culture de l'écrit à travers l'école. Les parents analphabètes risquent de voir un fossé se creuser entre eux et leurs enfants. Les femmes alphabétisées acquièrent les moyens de mieux suivre la scolarité de leurs enfants, de mieux dialoguer avec eux.

L'alphabétisation est aussi un moyen pour les femmes d'agir contre la discrimination exercée à leur égard. Lors des inscriptions, nous demandons aux stagiaires pourquoi elles n'ont pas été scolarisées dans leur enfance. Près d'un tiers d'entre elles expliquent que leurs parents ont refusé parce qu'elles étaient des filles. Ce sont les garçons qui sont scolarisés en priorité tandis que les filles doivent rester à la maison, aider aux tâches ménagères, s'occuper des frères et sœurs. Cela confirme l'inégalité des sexes face au droit à l'apprentissage. C'est pour cela qu'apprendre est extrêmement motivant et valorisant pour les femmes. Cela les fait passer de citoyenne de seconde zone à citoyenne à part entière.

## L'ACTION

### . L'organisation

Une équipe composée de 20 bénévoles, d'une formatrice salariée à mi-temps et d'une coordinatrice, assume la mise en œuvre de cette action.

Les stagiaires sont réparties en groupe d'une quinzaine de participantes avec trois ou quatre bénévoles. Elles viennent 9 heures par semaine en trois demi-journées.

Les bénévoles se réunissent au moins toutes les deux semaines pour préparer en équipe leurs cours.

L'un des groupes est un stage de formation linguistique (S.F.L.). Il accueille 15 stagiaires ayant déjà fait un, deux ou trois ans d'alphabétisation extensive. Elles viennent 20 heures par semaine sur 6 demi-journées et sont rémunérées dans le cadre de la formation professionnelle. C'est sur ce stage qu'intervient la formatrice salariée.

Pour entrer dans ce stage, les personnes sont évaluées par l'ASSOFAC : organisme chargé par le FASILD de l'évaluation et de l'orientation des candidats pour le Nord de Paris. L'ASSOFAC les évalue aussi en sortie de stage et leur propose des orientations.

### La formation

Pour la formation des formatrices (bénévoles et salariées), nous avons travaillé en début d'année avec le CLAP. Celui-ci a été obligé de déposer son bilan faute de financement et nous avons perdu un lieu précieux de ressources pour la formation. Cette formation est un enjeu majeur : c'est elle qui permet un apprentissage efficace et aisé pour les stagiaires. Nous déplorons le manque d'organismes capable de l'assurer. Nous organisons la formation en interne ou depuis peu avec la Fédération des Centres sociaux.

### . Le contenu

Chaque année, nous essayons d'améliorer nos méthodes, mais nous regrettons un manque d'outils pédagogiques réellement adaptés à l'alphabétisation. Cela nous oblige à travailler avec plusieurs méthodes en essayant de les adapter aux besoins du public.

Le contenu concerne prioritairement les apprentissages de base : français oral et écrit, calcul. Pour ces apprentissages, nous utilisons au maximum des supports liés aux réalités quotidiennes auxquelles sont confrontées les femmes et à leurs besoins.

Mais les apprentissages de base ne suffisent pas. Pour que l'alphabétisation soit un outil d'insertion, elle doit être complétée par d'autres acquisitions :

- Vie quotidienne, famille, santé : connaître le système de couverture sociale, l'équilibre alimentaire, le sommeil, connaissance de son corps avec une sage-femme, initiation à l'informatique et à Internet.
- Culture, loisirs : sorties, visites de Paris, atelier musical avec les « 3 tambours », travail avec la compagnie théâtrale « Graines de soleil » (cf. page 26).
- Citoyenneté : réflexion sur l'actualité, débats (Palestine, le droit à l'apprentissage de la langue), l'école, les impôts, le droit de vote pour les étrangers, etc ....

Cette liste n'est pas exhaustive ni fermée. Notre démarche est de prendre au maximum en compte ce que vivent les stagiaires. Ainsi un événement local ou l'actualité nationale et internationale peuvent être des points de départ d'une réflexion commune.

### . Les perspectives

Sur l'alphabétisation pèsent les incertitudes développées page 7. Cette action correspond à de réels besoins déjà insuffisamment couverts. C'est un enjeu social fort. C'est pourquoi nous mettrons tout en œuvre pour la maintenir.

Nous souhaitons développer l'initiation à l'informatique et à Internet. Cette année, nous avons entamé un partenariat avec « La Goutte d'ordinateur » qui a récemment ouvert sur le quartier un espace multimédia. Les participantes du stage de formation linguistique y sont allées une fois par semaine se familiariser avec l'informatique. C'est une activité très pédagogique et très valorisante. Elles ont toutes obtenu un certificat de navigation Internet délivré par le Ministère de l'emploi et de la solidarité.

Nous voudrions étendre cette action aux autres groupes.

# 2002-2003 FEMMES EN ALPHA ET STAGE

(nombre de femmes inscrites: 99)

## - Pays d'origine

Maghreb	49	(48,01%)
Afrique Noire	35	(35,36%)
France	8	(8,08%)
(issues de: 5 Maghreb, 3 Afrique noire)		
Turquie	2	
Bengladesh	1	
Sri Lanka	2	
Egypte	1	
Liban	1	

## - Situation familiale

Femmes mariées ou vie maritale	50	(50,50%)
Femmes seules (célibataires, veuves, divorcées,...)	49	(49,50%)

## - Ages

Moins de 20 ans	4	} 49,50%
de 21 à 25 ans	12	
de 26 à 30 ans	13	
de 31 à 35 ans	10	
de 36 à 40 ans	10	} 50,50%
de 41 à 45 ans	16	
de 46 à 50 ans	8	
de 51 à 55 ans	20	
plus de 55 ans	6	

## Nombre d'enfants

254 enfants soit une moyenne de 2,56 enfants  
(25 femmes n'ont pas d'enfants)

## - Ancienneté de l'arrivée en France

-moins de 2 ans	23	(23,23%)
de 2 à 5 ans	28	(28,29%)
de 6 à 10 ans	11	(11,11%)
de 11 à 15 ans	13	(13,18%)
de 16 à 20 ans	7	(7,07%)
de 21 à 30 ans	9	(9,09%)
plus de 30 ans	6	(6,06%)
nées en France	2	(2,02%)

## - Scolarisation antérieure

Jamais scolarisées	80	(80,80%)
Scolarisées moins de 2 ans	9	
Scolarisées de 3 à 4 ans	6	
Scolarisées plus de 4 ans	4	

## - Raisons de la non scolarisation

(certaines ont donné plusieurs raisons)

Refus des parents:	46	((46,46%)
dont 30 parce qu'elles étaient des filles soit		(30,30%)
Absence ou éloignement de l'école	20	(20,20%)
Pauvreté	7	
Orpheline	5	
Guerre - colonisation	4	
Travail des enfants	4	
Refus de l'enfant	3	
Sans raison	7	

## - Formation en France (alphabétisation)

Aucune formation	40	(40,41%)
quelques mois ou 1 an	26	(26,26%)
2 ans	20	(20,20%)
3 ans	9	(9,09%)
plus de 3 ans	4	(4,04%)

## - Inscription à l'A.N.P.E.

Inscrites	40	(40,40%)
Non inscrites	59	(59,60%)

## - Expérience professionnelle en France

N'ont jamais travaillé	69	(69,70%)
Ont travaillé	21	(21,21%)
Sont en cours d'emploi	9	(9,09%)
(dont 2 en congé parental d'éducation)		

## - Allocataires du R.M.I.

9	(9,09%)
---	---------

## B - L'APPUI SOCIAL INDIVIDUALISE

L'appui social individualisé est un accompagnement pour les femmes du quartier pendant leur cursus de formation. Elles sont soit en alphabétisation à l'Accueil Goutte d'Or, soit dans d'autres organismes (Médiation Conseils, IRTS, ...).

L'action est menée par deux salariées et une bénévole.

Nous avons suivi 48 femmes.

Elles sont venues avec des problématiques très diverses. Presque toutes ont besoin de soutien pour effectuer les différentes démarches administratives. Nous leur expliquons le rôle des différentes administrations, quels sont les justificatifs à fournir, comment remplir les dossiers ....

Plusieurs nous font part de difficultés familiales. Cela peut être des conflits conjugaux ou des difficultés avec leurs enfants.. Nous sommes parfois amenés à aider certaines femmes à prendre leur autonomie par rapport à leur mari. C'est un cheminement très long et difficile où l'accompagnement est indispensable.

Avec les parents, il s'agit surtout d'écouter les personnes, de les aider à mieux comprendre et communiquer avec leurs enfants. Parfois nous apportons aussi des réponses comme l'accompagnement scolaire.

Certaines femmes sont dans l'impossibilité d'entrer en formation faute de solutions de garde pour leur enfant. Nous les aidons dans la recherche de place en halte garderie ou pour obtenir une priorité d'accueil en classe de maternelle.

Nous accompagnons également certaines dans leurs recherche de logement, mais malheureusement les résultats positifs sont rares.

Plusieurs ont des problèmes de droit au séjour pour un membre de leur famille. Il s'agit souvent d'un enfant entré en France hors regroupement familial. Dans ce cas, nous les aidons à constituer un dossier de demande de regroupement familial sur place ou à faire un recours en cas de refus.

Pour des personnes en difficultés financières, nous avons aidé à constituer un dossier de demande de R.M.I. ou d'allocation parent isolé ou d'allocation logement.

A travers l'A.S.I., nous constatons que la principale demande est l'écoute. Il y a certes des difficultés matérielles, sociales ou économiques, comme celles énoncées ci-dessus, qui entravent leur formation, mais les bénéficiaires veulent surtout être entendues, que leur démarche d'apprentissage soit reconnue. Elles ont besoin d'être encouragées, d'être écoutées pour pouvoir élaborer leurs choix. Leur apprentissage est un investissement très important et elles doivent lutter pour puiser la force, la volonté, la disponibilité pour continuer. L'A.S.I. est un des lieux où elles peuvent trouver cette force.

## 2 - LA PETITE ENFANCE

### A - ELEMENTS QUALITATIFS

Nous avons accueilli 2 ou 3 demi-journées par semaine :

5 enfants de 4 mois à 12 mois

9 enfants de 1 à 2 ans

7 enfants de 2 à 3 ans

L'encadrement est assuré par une éducatrice de jeunes enfants et 4 bénévoles.

### B - PROJET PEDAGOGIQUE

Nous accueillons les enfants de 4 mois à 3 ans dont les mères suivent des cours d'alphabétisation dans notre Centre. Ce sont des enfants de familles maghrébines, africaines, srilankaises... Le français n'est pas la langue parlée à la maison. Dans sa famille, l'enfant baigne dans un environnement culturel autre que celui qui lui sera transmis par l'école. C'est pourquoi, tout en partant des initiatives de l'enfant, nous mettons particulièrement l'accent sur la langue, le livre, la musique, les activités culturelles.

Si l'enfant est le sujet principal de l'action, nous veillons également à travailler avec les mères sur les relations parents-enfants.

### C - DEROULEMENT DE L'ACTION

#### a) en direction de l'enfant

1- *La période d'adaptation* est extrêmement importante et nous y consacrons plus d'un mois. Lorsqu'une femme vient s'inscrire en alphabétisation et qu'elle a un enfant d'âge préscolaire, nous cherchons avec elle les possibilités de garde (mari, famille, voisinage, halte garderie...). Pour notre part, nous proposons notre accueil Petite Enfance interne. Nous pouvons recevoir chaque enfant trois demi-journées par semaine. Il est indispensable avant d'accueillir régulièrement l'enfant, qu'il se familiarise en douceur avec le lieu, les adultes et les autres enfants qu'il y côtoiera. C'est souvent sa première séparation de son milieu familial. Le temps de l'adaptation est aussi le moment où se tissent les liens entre la mère et l'éducatrice. Une relation de confiance s'établit et l'enfant vient s'y inscrire.

#### 2- *Activités*

Nous proposons des activités en fonction du groupe présent, tout en respectant le rythme de chacun. Les activités s'effectuent dans une ambiance sécurisante et permettent à l'enfant de se former des repères.

#### - *Moments de jeux libres :*

Jeu d'imitation, dinette, ballon, déguisements ....

**- Activités manuelles :**

manipulations : eau, pâte à sel, à modeler, terre...

motricité fine : encastresments, perles.

expression créative : dessin, peinture

**- Eveil musical :**

Chansons, comptines, jeux de doigts, jeux de nourrice.

Découverte et production de sons, rythme (instruments à percussion)

Ecoute de musiques diverses : classique, jazz, traditionnelle de tous les pays

Histoires musicales

Berceuse à l'endormissement.

**- Livres**

Découverte et manipulation des albums cartonnés, en permanence à la portée de l'enfant.

Echange tant individuel que collectif autour de l'album, favorisant le langage, introduisant progressivement le tout-petit au récit.

L'éveil de l'œil en proposant un large éventail de graphismes, de l'oreille avec le plaisir des sonorités.

**- Fêtes**

Confection de pâtisseries, Anniversaires, Noël.

**b) Un travail mère-enfant**

L'idée de ce travail mère-enfant est d'effectuer une sensibilisation autour de l'importance de l'album, du livre, pour le jeune enfant. Ce travail entre en résonance avec la situation d'apprentissage de lecture des mères en alphabétisation.

Bien entendu, une pratique s'est élaborée tout d'abord auprès des enfants lors de leur présence à Pimousse : familiarisation autour du livre, histoires racontées, comptines, chansons, musique.

Des rencontres ont été mises en place, mères et enfants, ensemble, de façon informelle au début. Puis, elles ont évolué.

Des séances autour du livre ont été organisées régulièrement. La répétition des séances a provoqué des effets intéressants. Les enfants retrouvent et choisissent leurs livres. En voyant leurs enfants reconnaître les livres d'une séance à l'autre, les mères réalisent l'intérêt que porte l'enfant au livre. Les lectures sont faites en groupe ou en individuel.

Les mères, qui de leur côté, en alphabétisation, apprennent à lire, peuvent commencer à déchiffrer certains livres et à le lire avec leur enfant.

Ce qui se passe dans ces séances démontre le plaisir que les jeunes enfants ont autour de ces albums et leurs mères partagent ce plaisir.

Des informations ont été faites sur la bibliothèque, son rôle, son fonctionnement. Des contacts ont été pris avec les responsables de la section Jeunesse de la bibliothèque. Nous avons ainsi pu organiser avec elles 6 séances à la bibliothèque de découverte du lieu et poursuivre la familiarisation avec le livre. Une dizaine de mères y ont participé avec leurs enfants. Depuis, 6

d'entre elles se sont mises à emprunter des livres. Cette expérience est à poursuivre, mais d'ores et déjà, nous pouvons constater que ces mères ont découvert l'importance du livre pour le tout-petit.

Des sorties ponctuelles ont également été organisées : aux Buttes Chaumont, à un spectacle musical : ZIK MOMES ou dans le cadre de la Goutte d' Or en fête à un spectacle concert « *Le carnaval des Pitchounes* ». Lors de la fête de fin d'année pour les femmes suivant les cours d'alphabétisation, les enfants ont été à l'honneur. Ils ont reçu leur cadeau de Noël : un livre !

#### D - CONCLUSION

Ce travail de longue haleine et multiforme permet des échanges approfondis. Une relation de confiance est solidement établie avec l'éducatrice de jeunes enfants et des interactions sont nées entre les mères. Les conseils des mères entre elles viennent appuyer la parole de l'éducatrice et apportent un éclairage complémentaire.

Les femmes peuvent dépasser leurs difficultés d'expression et poser leurs questions et inquiétudes.

L'accueil Petite Enfance est devenu un véritable lieu d'échange pour soutenir les parents dans leur fonction parentale. Il prendra une toute autre ampleur grâce à l'ouverture de la Halte-Garderie Caravelle décrite plus haut.

### 3 - L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

En 2002, nous avons eu un changement d'animateur - David COUSIN est parti le 31 juillet. Marilyn PORTIER lui a succédé mais suite à des difficultés de recrutement, nous n'avons pu l'embaucher que le 8 octobre.

Cela a rendu la gestion de la rentrée difficile, bien que Séverine DUMONT, l'animatrice socioculturelle ait assuré l'intérim.

Ce changement a fait perdre certaines habitudes et a entraîné une légère baisse de la participation mais il a également apporté un nouveau dynamisme et de nouveaux projets.

#### A - PUBLIC

Année 2001 - 2002 : 77 élèves

Année 2002 - 2003 : 45 élèves avec 41 bénévoles dont les 3/4 sont nouveaux.

#### B - CONSTATS

La demande des enfants et des parents est très forte même si elle a momentanément baissé cette année suite au changement d'animateur.

Les parents sont très soucieux de la réussite de leurs enfants. Mais eux mêmes, n'ayant peu ou pas été scolarisés, ont une maîtrise insuffisante du français et ne connaissent pas le système scolaire. Cela crée des difficultés de communication avec l'école et risque d'inciter les parents à tout déléguer à l'école et aux associations en occultant leur propre responsabilité dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

Les enfants très motivés, ne sont en général pas en échec scolaire. Ils ont plutôt des difficultés au quotidien pour répondre aux différentes demandes de l'école (comportement, travail, assiduité, respect, concentration, mémorisation...)

#### C - OBJECTIFS

Notre action se déroule en adéquation avec les objectifs définis dans la charte de l'accompagnement à la scolarité signée en 2002.

“On désigne par “accompagnement scolaire” l'ensemble des actions visant à offrir aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour leur réussite scolaire, appui qu'ils ne trouvent pas dans leur environnement familial et social.

Ces actions sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. C'est dans ce sens que l'on doit distinguer l'accompagnement scolaire des activités des loisirs périscolaires; même si ces deux champs d'intervention contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève, et donc à de meilleures chances de succès à l'école.

L'accompagnement scolaire ne se pose pas en alternative à l'Ecole. Au contraire, il reconnaît son rôle central, quand il se propose:

1) de fournir aux jeunes des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'acquisition des savoirs;

2) d'élargir les centres d'intérêts des enfants et adolescents, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche;

3) de valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leurs capacités de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre jeunes."

Outre ces objectifs, l'Accueil Goutte d'Or cherche à favoriser les liens entre l'école et les parents, l'école et l'enfant, l'enfant et les parents. C'est aussi un lieu d'apprentissage de la vie ensemble.

## D - L'ACTION

Accueil Goutte d'Or propose un accompagnement individualisé. Un adulte s'occupe d'un seul enfant à la fois à raison d'une heure ou plus par semaine. Cette formule complète bien le travail des autres associations du quartier qui organisent un accompagnement collectif. Ce travail individualisé permet de bien s'adapter aux besoins de chaque enfant.

### *L'inscription*

Elle se déroule sous la forme d'un entretien avec l'enfant et un parent ou les deux si possible. Nous leur demandons d'expliquer pourquoi ils font cette démarche, qui en est à l'origine (professeur, parents, enfant). Nous vérifions et analysons la motivation de l'enfant : volonté d'améliorer les résultats, désir d'être pris en charge, présence d'amis déjà inscrits, inscription par volonté des parents, réinscription automatique. Nous demandons aux parents et à l'enfant d'explicitier leur représentation de l'accompagnement scolaire. Nous expliquons comment il se déroule et quel engagement nous attendons de leur part (parents et enfant) et nous validons avec eux cette réponse.

Nous procédons ensuite à l'inscription et à la signature d'un contrat d'engagement. Nous remettons enfin une feuille de liaison à destination de l'enseignant afin de cerner les difficultés scolaires de l'enfant.

### *Implication des enfants*

Les enfants signent un contrat lors de l'inscription. Ils s'engagent à être ponctuels et assidus. Ils sont présents lors des discussions sur leur évolution avec les parents et le bénévole. Ils apportent leur bulletin à la fin de chaque trimestre pour une discussion autour de ce support. Nous leur demandons de faire part de leurs difficultés au bénévole et/ou à la coordinatrice. Nous souhaitons développer leur implication dans la vie de l'association.

### *Implication des parents*

Les parents doivent être présents lors de l'inscription de l'enfant. Lors de la première séance de l'enfant avec un bénévole, un des parents au moins est présent au début et à la fin pour communiquer avec le bénévole et la coordinatrice. Ensuite, les parents sont tenus, une fois par mois de rencontrer le bénévole pour faire le point sur l'évolution de leur enfant ( qu'elle soit scolaire, comportementale ou autre).

Les parents sont présents lors des rencontres entre les bénévoles et les enseignants.

### *Le recrutement des bénévoles*

Le recrutement se fait par plusieurs biais : affichage dans le quartier, relations, annonce dans les journaux locaux, plusieurs sites internet ...

Un entretien d'environ une heure est organisé entre l'animatrice et le candidat bénévole :

Présentation du centre social, de son historique, de ses actions.

Analyse des motivations du candidat sur sa volonté de faire du bénévolat, sur son choix d'action (accompagnement à la scolarité)

Demande d'explication de la représentation de l'accompagnement à la scolarité du futur bénévole. Explication de ce qu'est l'accompagnement à la scolarité tel qu'on le conçoit à l'Accueil Goutte d'Or.

Validation de l'adéquation des objectifs de l'association et du futur bénévole.

Demande des disponibilités.

Prise des renseignements administratifs.

Délai d'une semaine pour accord et constitution du binôme (en fonction de l'âge de l'enfant, des caractères pressentis et des disponibilités).

### *La formation des bénévoles*

Trois associations proposent collectivement un cycle de formation en partenariat avec la salle Saint Bruno (agrée centre de formation) à destination des bénévoles en accompagnement à la scolarité de toutes les associations du quartier. Ce sont des formations de deux heures répondant aux demandes des bénévoles (connaissances du quartier, programmes, approche ludique des apprentissages, apprendre à apprendre, l'autorité et l'enfant agité...)

D'autre part nos bénévoles ont accès aux formations proposées par la Fédération des centres sociaux en partenariat avec le C.E.T.E.C.

### *Le suivi de l'action*

L'animatrice accueille chaque binôme et fait avec eux un petit bilan à la fin de chaque séance. Elle met à disposition ou crée des outils pédagogiques. Elle écoute, conseille, peut donner des orientations pédagogiques...

### *Lien avec l'école*

Nous demandons à chaque enseignant de remplir une fiche de liaison, concernant l'enfant pour mieux cerner ses besoins.

Nous envoyons aux écoles chaque mois un listing mis à jour des enfants que nous suivons.

Avec les autres associations du quartier, nous rencontrons chaque établissement scolaire pour leur présenter nos actions. Nous participons à certaines réunions de professeurs. Des enseignants du quartier se sont investis dans les formations de bénévoles.

Certains enseignants nous adressent eux mêmes des jeunes en difficultés.

Il peut y avoir des rencontres parents, bénévoles et enseignants.

La mise à jour des Contrats Educatifs Locaux en 2003 devraient permettre un rapprochement entre les écoles et les associations.

### *Les activités développées ou à développer dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité*

L'accompagnement individualisé, malgré toutes ses richesses, a besoin d'être complété par des actions collectives.

Nous avons organisé à Noël une fête pour faire découvrir de façon différente le quartier et les associations aux jeunes de l'accompagnement scolaire à travers un jeu de piste. Ce jeu avait pour objectif de leur faire découvrir différents aspects de la fête de Noël à travers plusieurs activités.

Avec l'installation dans le nouveau local, nous pourrions organiser plusieurs activités le mercredi ou pendant une partie des vacances scolaires: Ateliers "petits débrouillards", contes, vidéo...

## 4 - L'ACTION PARENTS

Le soutien à la parentalité est un axe qui traverse toutes les actions du Centre.

Cela se voit clairement dans les actions Petite Enfance et Accompagnement à la scolarité. Mais cet axe est également présent dans les autres actions. Ainsi, en alphabétisation, l'enfance, l'adolescence, l'école sont souvent des supports aux apprentissages linguistiques et à la connaissance de la société française. Cela suscite des échanges, des débats.

Dans le cadre de la permanence sociale ou de l'A.S.I., de nombreux parents nous parlent de leurs relations avec leurs enfants. Certains sont confrontés à des difficultés sérieuses, mais le plus souvent ce sont les questions, les inquiétudes qui habitent tous les parents.

Dans certains cas, nous pouvons les aider dans leurs relations avec les écoles, les services sociaux, la justice. Il s'agit souvent, outre l'écoute, d'un travail d'explication auprès de parents qui ne comprennent pas toujours bien le rôle de certains intervenants et le sens de leurs actions.

Nous proposons également un groupe-parents. Environ une fois par mois, nous animons une rencontre de parents sur différentes questions autour de la responsabilité de parents. Ils peuvent être de 15 à 30 simultanément.

Il ne s'agit pas d'un groupe constitué. Certains parents sont venus à toutes les séances depuis 3 ans. D'autres ne sont venus qu'une fois. Un noyau de 8 personnes s'est petit à petit constitué et est devenu moteur. Ce sont eux qui contactent les autres parents et font remonter leurs questionnements.

Nous ne déterminons pas nous-mêmes les thèmes de discussion. C'est le groupe qui les choisit. Cela demande à l'animatrice d'être toujours à l'écoute et capable de s'adapter aux demandes. Les rencontres ont tourné autour des thèmes suivants :

- quels décalages entre les parents et les enfants ? comment les gérer ?
- comment transmettre certaines valeurs dans une société de consommation ?
- la violence entre les enfants et les parents
- les jeunes qui quittent l'école prématurément (souvent pour exercer du trafic)
- préparation des vacances scolaires
- l'école : contenu des programmes, rôle des délégués de parents, dossiers scolaires.

Cela fait 4 ans que ce groupe fonctionne. Il a beaucoup varié dans sa composition pendant ce temps, même s'il y a un noyau de fidèles. Il nous semble qu'un certain essoufflement commence à apparaître. 2003 devrait être une année de réorganisation avec si possible un partenariat plus approfondi avec les autres associations du quartier menant la même action.

Mais nous constatons une évolution chez les parents du quartier. Ils nous semblent être beaucoup plus mobilisés sur les questions d'éducation de leurs enfants. A la rentrée 2002, cinq femmes qui avaient suivi des cours d'alphabétisation et qui avaient participé au groupe parents sont devenues déléguées de parents d'élèves dans les écoles ou collège de leurs enfants. C'est une réussite

importante que des parents qui eux-mêmes n'ont jamais été scolarisés se soient lancés dans ce type de responsabilité. Nous pensons qu'ils pourront jeter des ponts entre l'école et les familles et faire disparaître certaines incompréhensions.

Au delà de ces 5 personnes, très engagées, nous sentons globalement un plus grand investissement des parents. Le groupe parents ne s'arrête pas aux portes de la salle de réunion. Les parents parlent beaucoup entre eux et cela a fait naître une plus grande conscientisation de leur part.

## 5 - L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

Le Conseil d'administration a décidé de créer un nouveau poste d'animateur afin de mener un projet d'animation socioculturelle dans un objectif de création de lien social entre les différentes populations quelques soient leur âge, leur culture ou niveau social.

Cette création de poste vient cristalliser une orientation de l'association qui s'était dessinée l'année dernière à travers des expériences telles que la soirée débat autour de la projection du film "Une journée portée disparue" ou l'action de solidarité dans le cadre de la Mission civile pour la Palestine.

Il apparaît clairement que la culture n'est pas une priorité pour notre public. En effet, dans des situations parfois précaires, l'urgence pour ces hommes et ces femmes réside dans des questions de logement, de titre de séjour, de revenus... La culture apparaît comme "la cerise sur le gâteau". Toutefois il nous appartient de faire comprendre à notre public que la culture est un droit pour tous et donc de réaliser un vrai travail pédagogique dans ce sens tout en tenant compte des richesses que chacun détient déjà de par sa propre culture..

Ce travail d'action culturelle s'inscrit dans les mêmes objectifs que les autres actions menées par AGO c'est à dire l'épanouissement personnel, la sociabilisation, l'intégration et le partage.

Séverine Dumont a été embauchée le 1er septembre 2002 pour occuper ce poste. Une réunion salariées/bénévoles/administrateurs a eu lieu afin d'échanger sur le sens et le contenu à donner à l'action culturelle de l'association et au cours de laquelle il a été fait le constat que l'AGO a initié un certain nombre d'actions culturelles ces dernières années qui ont bien fonctionné et qui ont permis la rencontre de différents publics autour de questions importantes. D'autre part, des projets artistiques ont permis aux femmes de l'alphabétisation, notamment, de s'exprimer et d'être ainsi mises en valeur au travers de leurs créations.

Il est important de valoriser et d'exporter ces travaux afin que la mise en valeur dépasse le cercle de l'association et du quartier. D'autre part, un accent particulier doit être mis sur la rencontre entre les différentes populations et cultures, dans un objectif de brassage intergénérationnel, social et d'ouverture sur la société française (ex: sorties familiales, rencontres avec d'autres groupes d'alphabétisation, associations...)

Concrètement plusieurs sorties ont été réalisées en fin d'année :

- ✓ une sortie spectacle "Zik Mômes" pendant les vacances de Toussaint avec les mamans de Pimousse et leurs enfants : 3 mamans et 4 enfants
- ✓ une sortie spectacle "Zik Mômes" pendant les vacances de Toussaint avec les mamans du stage et leurs enfants : 4 mamans et 8 enfants
- ✓ une sortie au cirque Pinder mercredi 4 décembre avec les enfants de l'accompagnement scolaire et les mamans de Pimousse et leurs enfants : une trentaine d'enfants et une dizaine de mamans.
- ✓ le spectacle "Les Belles mères" à la Salle St Bruno en novembre (soirée) avec les femmes du stage (5).

Ces sorties poursuivaient essentiellement un but de divertissement mais elles se sont également révéler pédagogiques et sources de discussion surtout pour les femmes en apprentissage.

A pratiquement chaque sortie, une participation financière a été demandée afin de montrer à chacun que les loisirs ont un coût.

D'autre part nous nous sommes engagés dans différentes instances de réflexion et de décision autour de la création de l'Espace musical Fleury et de la Fête de la Goutte d'Or notamment.

- *A noter :*

Nous poursuivons le partenariat avec la compagnie de théâtre Graines de Soleil qui anime un atelier d'écriture au sein du stage chaque vendredi matin. L'objectif premier de cet atelier est de permettre aux stagiaires de s'exprimer sur un thème. Pour faciliter cette approche de l'écrit qui leur semble inaccessible, il est introduit par un travail corporel. Ce travail permet de sortir du schéma habituel de l'écrit (assis face à une feuille) et de nourrir les thèmes par le biais du théâtre. Une présentation publique devrait avoir lieu à l'occasion du 8 mars, journée de la femme.

Depuis la rentrée, l'atelier des 3 Tambours propose chaque vendredi après-midi un atelier musique aux femmes volontaires inscrites dans les cours d'alphabétisation. Cet atelier, qui réunit en moyenne 10 à 15 femmes par séance, a pour objectif de rassembler les femmes autour d'un langage universel : la musique, en leur permettant de découvrir des instruments, des chants mais aussi de valoriser leur propre culture en les incitant à partager les chants et les instruments de leur pays d'origine. Le projet de l'atelier des 3 Tambours est de permettre l'échange et le partage de culture entre personnes d'origines diverses au sein du quartier. Des rencontres entre la chorale des 3 tambours, principalement composée de personnes d'origine française et de classe moyenne, et le groupe de femmes de notre atelier. Un concert sera donné le 7 mars 2003 à l'Eglise St Bernard par l'atelier des 3 Tambours auquel le groupe de femmes est convié pour chanter ensemble une chanson de Fairuz.

### Les perspectives pour 2003 :

- *Projet vacances*

Nous allons accompagner les familles qui n'ont pas l'habitude de partir, dans la construction d'un projet de départ individuel pour les vacances de l'été 2003. Cette action a pour objectif de permettre à la famille de se retrouver dans un environnement autre que celui du quartier dans un souci de recherche d'autonomie. Le projet insiste sur la préparation en amont des vacances (plusieurs mois à l'avance) de façon à ce qu'un travail pédagogique puisse être réalisé avec les familles. Nous envisageons de faire partir une dizaine de familles du quartier dans des conditions identiques à celles dans lesquelles les familles françaises ont l'habitude de partir. Pour ce faire, nous allons collaborer avec l'association Bourse Solidarité Vacances qui propose des séjours à très bas prix mais dans des lieux et périodes où tout le monde part. Ce brassage culturel et social permettra aux familles de la Goutte d'Or de rencontrer d'autres personnes et de découvrir une nouvelle région et donc une nouvelle dimension de la société française. La famille sera au maximum associée aux démarches pour trouver le séjour qui lui convient (hébergement, formule lieu, activités...). Des recherches de financements sont en cours pour compléter la participation des familles.

- *Sorties culturelles et de loisirs*

Public visé : alpha, RMI, permanence sociale, accompagnement scolaire, petite enfance

Des sorties seront proposées aux femmes des cours de l'alphabétisation dans une optique d'ouverture et de découverte de la société française. Dans la mesure du possible, il est souhaitable que ces sorties fassent l'objet d'une sensibilisation en amont ainsi que d'un échange après coup. Ces sorties seront prétexte à un apprentissage pratique (prendre le métro, repérer son trajet...) mais permettront aussi aux femmes de prendre du plaisir lors de ce temps de détente et de loisirs.

D'autres sorties pourront être proposées à la famille dans sa globalité (parents + enfants) afin de lui permettre de se retrouver dans un environnement autre que la maison, le quartier mais aussi de créer des liens avec d'autres familles. Ces sorties seront plus largement axées sur les loisirs afin de pouvoir toucher chacun.

- *Travail sur la mémoire*

Suite au documentaire réalisé par la Salle St Bruno sur l'histoire du quartier de la Goutte d'Or, Accueil Goutte d'Or va collaborer avec la Salle St Bruno sur le projet de création d'un ouvrage sur le même thème. Nous démarrons tout juste la réflexion autour de ce travail et ne savons pas à l'heure actuelle quelle sera la ligne directrice de cet ouvrage. Au-delà du travail d'enquêtes qui va être réalisé sur le terrain auprès de la population, nous pourrions mettre en place des temps de rencontre entre les différentes populations du quartier.

Ce travail sur la mémoire nous paraît capital à effectuer sur un quartier aussi riche que la Goutte d'Or d'un point de vue historique, architectural, politique et migratoire. Si la restitution de la mémoire est l'objectif premier de ce travail, nous espérons qu'à travers lui la parole pourra être libérée favorisant ainsi le rapprochement entre des populations qui s'ignorent. Au final, nous souhaitons que chacun acquière une meilleure connaissance de l'histoire de l'autre afin que l'image de chacun soit (re)valorisée.

- *Débats*

Comme cela s'est fait autour du film "Un journée portée disparue", nous souhaitons proposer des débats autour de films, de questions d'actualité... afin de permettre aux habitants du quartier de se rencontrer et de réfléchir conjointement.

Un débat sur la double peine aura lieu le 15 avril à la Salle St Bruno avec la projection du documentaire de Bertrand Tavernier "Histoires de vies brisées".

Les thèmes de débat sont à imaginer ensemble et à puiser dans l'actualité du moment et du quartier. On peut également envisager des soirées cinéma ou autres à la salle St Bruno sans nécessairement de débat autour.

## 6 - LA PERMANENCE SOCIALE

Public reçu : 663 personnes  
dont 350 personnes venues plus de 3 fois  
313 personnes venues moins de 3 fois,

soit environ 2 000 entretiens.

Fréquence : tous les mercredi et vendredi matin,  
A d'autres moments si urgence ou sur rendez-vous.

Moyens : 2 salariées et 3 bénévoles (dont l'une d'entre elles a commencé en octobre). Cela équivaut à un temps plein.  
Une salle d'attente et 3 espaces pour les entretiens.

### A - L'ACTION

La permanence sociale est une action menée depuis la création de l'Accueil Goutte d'Or. Elle correspond à un véritable besoin des habitants qui l'ont bien repérée et qui la conseillent à leurs voisins.

L'action se réalise sous forme d'entretiens individuels ou parfois en famille. Cela se passe sans rendez-vous, sauf si les personnes doivent être reçues en dehors des horaires de permanence.

La toute première étape de l'action est d'accueillir, d'écouter la personne, de l'aider à formuler et à clarifier son problème. Cela nous permet d'effectuer un premier diagnostic, de comprendre et d'aider la personne si nécessaire à comprendre les causes de sa situation.

Souvent, nous sommes amenés à expliquer à la personne quels sont ses droits, mais également quelles sont ses responsabilités.

La permanence sociale est un lieu d'accès aux droits, mais aussi d'accès à la citoyenneté avec les devoirs et les responsabilités que cela implique.

Nous déterminerons ensuite avec la personne l'action à mener pour résoudre son problème. Nous cherchons autant que possible à mobiliser au maximum la personne pour résoudre ses problèmes, effectuer les démarches nécessaires. Mais lorsque la personne ne peut pas pour différentes raisons agir elle-même envers les administrations concernées, nous prenons le relais. Nous les informons également lorsque nous ne trouvons pas de solution.

Le partenariat est souvent nécessaire. Il nous arrive aussi d'orienter les personnes vers une autre association, les services sociaux ou des administrations. Mais sur le quartier, nous regrettons les nombreux postes vacants du service social polyvalent de secteur, car la population en pâtit gravement.

## B - LE PUBLIC

Il s'agit d'habitants du quartier qui connaissent déjà le centre ou sont orientés par des amis.

La permanence sociale est presque exclusivement fréquentée par des étrangers (97,72 %) alors qu'en 1999 le quartier de la Goutte d'Or comptait 33,4 % d'étrangers. Ces personnes viennent essentiellement du Maghreb (60,58 %) et d'Afrique sub-saharienne (32,86 %). Il s'agit principalement de personnes analphabètes, venant de régions rurales et qui cherchent à la permanence sociale les outils nécessaires pour affronter les méandres des administrations françaises. Seuls 36,57 % d'entre eux sont salariés. Il s'agit en général d'emplois peu rémunérés et souvent précaires. L'insuffisance et l'instabilité des ressources fragilisent gravement les personnes et peuvent les mettre dans l'incapacité de réagir face à des imprévus. Cela les amène également à se tourner vers la permanence sociale. Comme chaque année, on peut noter une présence importante d'hommes plutôt âgés, maghrébins, vivant seuls en France (leur femme et leurs enfants vivent au pays). Cela représente 20,58 % de notre fréquentation. Presque tous ceux qui habitent une chambre d'hôtel relèvent de cette catégorie. La plupart sont retraités ou perçoivent une pension ou l'allocation adulte handicapé, les ASSEDIC ou le R.M.I. A la précarité économique s'ajoutent la solitude, une santé déclinante et le vieillissement.

## C - LES PRINCIPAUX PROBLEMES RENCONTRES

La quasi totalité des personnes vient avec une demande d'écrivain public. Comme nous l'avons dit plus haut, ce sont essentiellement des personnes analphabètes. Cela les rend dépendants dès qu'il y a une démarche écrite à réaliser.

Le tableau ci-dessous ne concerne que les 350 personnes venues plus de 3 fois. A la ligne « écrivain public » nous ne comptons que ceux qui sont venus avec cette seule demande. Le total des demandes est supérieur à 100 % car plusieurs personnes viennent pour des raisons multiples.

	2002 Nbre de pers.	2002 %	2001 %
Ecrivain public	72	20,57%	13 %
Problèmes administratifs	62	17,71%	23,54 %
Logement	64	18,28%	20,85 %
Droit au séjour	48	13,71%	17,49 %
Naturalisation	23	6,57%	4,70 %
Demandes de visas	4	1,14%	1,12 %
Difficultés financières	45	12,85%	7,39 %

Conflits conjugaux	32	9,14%	8,97 %
Difficultés avec les enfants	16	4,57%	3,59 %
Dossier C.M.U.	56	16%	11,21 %
Recherche d'emploi	11	3,14%	3,13 %
Droit du Consommateur	10	2,85%	2,24 %
Problèmes de justice	8	2,28%	2,69 %

Il y a également des demandes peu importantes en nombre mais significatives : scolariser un enfant récemment arrivé en France (4), enlèvements d'enfants (2), recherche de places en crèche ou en halte garderie (3), agression (2), demande de statut d'apatride pour un enfant (1), problèmes de voisinage (5), conflits avec l'employeur (3)...

La permanence sociale reflète une grande diversité tant au niveau du public que des problèmes rencontrés.

Elle vise dans un premier temps à accompagner les personnes dans leurs difficultés mais surtout à les aider à puiser dans leurs propres ressources pour résoudre les problèmes.

Elle est également un lieu d'accès aux droits et à la citoyenneté.

### ELEMENTS QUANTITATIFS

(relevés à partir des 350 dossiers des personnes venues plus de 3 fois)

#### Sexe :

192 femmes	55 %
158 hommes	45 %

#### Situation familiale :

186 couples	53,14 %
73 femmes seules	20,88 %
17 hommes seuls	4,85 %
72 hommes mariés dont la femme vit au pays	20,58 %
2 femmes mariées dont le mari vit au pays	0,57 %

**Nationalité :**

212	personnes du Maghreb	60,58 %
115	personnes d'Afrique sub-saharienne	32,86 %
15	français	4,28 %
8	autres	2,28 %

**Origine des ressources :**

(il s'agit seulement de la principale ressource, certains en cumulent plusieurs)

128	sont salariés	36,57 %
92	sont retraités	26,28 %
34	perçoivent les ASSEDIC	9,72 %
39	sont allocataires du R.M.I.	11,14 %
18	touchent une pension d'invalidité ou l'A.A.H.	5,14 %
12	ne perçoivent que les allocations familiales	3,43 %
1	touche une rémunération de stage	0,28 %
12	n'ont pas de ressources officielles	3,43 %
9	sont prises en charge par leur famille	2,57 %
5	non renseigné	1,43 %

**Catégories de logement :**

129	sont en logement privé	36,88 %
132	sont en logement social	37,71 %
50	vivent à l'hôtel	14,29 %
21	sont hébergés	6,00 %
18	autres catégories de logement	5,14 %

## **7 - LE SUIVI GLOBAL DES ALLOCATAIRES DU R.M.I**

### **I- MOYENS HUMAINS ET MATERIELS**

#### **A. Moyens humains**

La référente RMI à temps plein.

La secrétaire à temps plein.

#### **B. Moyens matériels**

Minitel, photocopieuse et un ordinateur sont mis à la disposition des allocataires.

### **II- CARACTERISTIQUES DU PUBLIC RECU**

#### **A. Indicateurs d'activités.**

Nombre d'allocataires suivis sur l'année : 162

Nombre total de contrats signés dans l'année : 121

#### **C. Sorties du dispositif**

par une insertion professionnelle

- CDD : 9 dont temps partiel : 6

- CDI : 13 dont temps partiel : 4

- allocataires rémunérés au cachet : 3

vers d'autres minima sociaux

- API (Allocation Parent Isolé) : 1

vers d'autres ressources :

- prestations vieillesse : 1

- ASSEDIC : 3

autre type de sortie (changement de situation familiale, déménagement, décès,...) : 17

nombre de constats de carence effectués par l'association : 8  
(personnes non rencontrées).

nombre de radiations prononcées : 11

Sexe :

F : 81

H : 81

Age :

25-40 : 104

41-60 : 58

**Nationalité :**

France : 102  
 (dont 6 acquisitions nationalité française)

U.E. : 2

Maghreb : 28 Algérie : 15  
 Maroc : 10  
 Tunisie : 2  
 Mauritanie : 1

Afrique : 11

Asie Sud-Est : 2 (Cambodge-Vietnam)

Turquie : 1

Liban : 1

Egypte : 1

Chypre : 1

Inde : 1

Bangladesh : 3

Sri Lanka : 3

Yougoslavie : 3

Inconnu : 3

**Situation familiale :**

Isolés : 110

Isolés-enfants : 24

Couples : 14

Couples-enfants : 14

**Conditions de logement :**

Privé : 78

HLM : 8

Hébergés : 61

Hôtel : 8

Propriétaires : 6

Domiciliation : 1

**Niveau de formation :**

I : 15 (DEA-DESS-Doctorat)

II : 17 (Maîtrise-Licence)

III : 11 (BTS-DUT-DEUG)

IV : 21 (BP-BT-BAC)

V : 37 (BEP-CAP)

V bis : 12 (3ème-BEPC-1ère année CAP-BEP)

VI : 43 (CM2 à 4ème-CEP)

**III - MISE EN OEUVRE DE L'ACTION SOCIALE GLOBALE et PROFESSIONNELLE****Conditions de prise en charge des allocataires****L'action proprement dite**

Notre service RMI, conventionné depuis mai 1997, fonctionne sur une file active de 90 à 110 dossiers. Notre seule spécificité consiste à suivre des allocataires du RMI résidant dans le quartier de la Goutte d'Or.

**Prise en charge individuelle**

- périodicité des rencontres (outre les 3 convocations réglementaires des nouveaux dossiers) : une à deux fois par mois, à raison d'une heure d'entretien, ou plus pour des allocataires en parcours de formation ou investi dans un projet de création d'entreprise pour faire le point.

- à la demande et selon notre disponibilité pour ceux et celles qui traversent une difficulté particulière tant au niveau familial que social.

Nous essayons de limiter les allées et venues d'allocataires qui nous sollicitent dès que surgit le moindre problème avec la Caisse d'Allocations Familiales, alors qu'il s'agit le plus souvent de leur propre responsabilité à ne pas avoir renvoyé à temps, leur déclaration trimestrielle de ressources. La suspension de leur allocation RMI qui en découle provoque une panique et du même coup leur précipitation au service.

- le montage des dossiers d'aide financière (Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris et Aide Sociale à l'Enfance, par exemple) nous demande de recevoir les personnes demandeuses plusieurs fois, le temps pour elles de réunir toutes les pièces justificatives.

### La contractualisation

#### *Qu'est-ce qu'un Contrat d'Insertion ?*

*L'allocataire, pour tout projet social ou professionnel, doit impérativement contractualiser son projet, étape par étape, sous la forme d'un contrat d'insertion rempli et signé en entretien, pour que la Commission Locale d'Insertion puisse le valider.*

Avec la participation des responsables des Espaces Insertions (E.I.), implantés dans quelques arrondissements parisiens et celle des référents RMI des associations conventionnées, la DASES a élaboré une nouvelle présentation des Contrats d'Insertion venant modifier le précédent utilisé depuis la création de l'allocation RMI en décembre 1998.

En mai 2002, le bilan de la première expérimentation dans quelques services RMI, de ce nouveau modèle, n'a pas fait l'unanimité du côté des référents RMI ainsi que des allocataires qui ont eu à le pratiquer. Les critères adoptés dans la contractualisation, tant pour l'allocataire que le référent, sur le fond et la forme, amenuisaient considérablement l'expression écrite et personnelle, tant nécessaire que légitime pour expliciter la situation sociale et professionnelle dans les multiples difficultés rencontrées, au cours du suivi.

Forts de cette première évaluation qui méritait de sensibles rectifications, argumentées par notre pratique et des questions d'éthique, fondamentales dans cette contractualisation, notre groupe de réflexion Inter-Associatif, a saisi par courrier les institutionnels concernés, à la DASES, pour leur proposer une à deux réunions utiles pour repenser les questions soulevées, afin d'aboutir à un modèle de contrat d'insertion plus adéquat et satisfaisant pour les allocataires également.

Deux réunions devaient avoir lieu, répondant à notre demande, mais une seule a pu se tenir (octobre 2002), car entre-temps la DASES avait à gérer une importante restructuration interne, et devait poursuivre en priorité (12ème PDI) l'implantation des Espaces Insertions dans les arrondissements parisiens restants tel que le 18ème arrondissement où, comme chacun sait, le nombre d'allocataires RMI augmente chaque année.

\* Les informations à propos du nouveau Contrat d'Insertion à cette réunion (données oralement par Madame LAMPE, responsable du Département "Mission Insertion Solidarité" (DASES) :

"Les présidents de Commission Locale d'Insertion ne sont pas pour des modifications notoires, car les questions soulevées ne sont pas inhérentes au Contrat d'Insertion proprement dit, mais aux structures et applications des actions, ainsi qu'aux lois qui régissent le RMI. Seules les questions

soulevant des problématiques liées à la santé mentale connaîtront des changements, qui vous seront communiqués ultérieurement pour que nous élaborions ensemble un plan d'action. De plus, tous les six mois, des évaluations de situation de santé mentale concernant les allocataires suivis, touchés par cette problématique, feront l'objet de réunions avec la DASES pour une recherche de moyens de mieux en mieux adaptés et efficaces ”.

### Prise en charge globale des allocataires

Dans cette rubrique, contrairement aux années précédentes où notre pratique soulevait des questions techniques face aux situations rencontrées, notre préoccupation première cette année, est de souligner fortement les conséquences à l'évidence négatives, du malaise des institutions publiques dans notre société actuelle, venant aggraver le parcours d'insertion, déjà semé d'embûches, du public que nous recevons et accompagnons.

Il nous est apparu urgent, de ré-interroger et redéfinir la place et le rôle de l'ETHIQUE dans notre intervention tant sur le plan des droits sociaux que professionnels, souvent bafoués et dans des situations malheureusement plus nombreuses que nous ne l'imaginons, touchant de plein fouet un public vivant déjà difficilement une réelle précarité.

Si ces questions d'éthique se sont posées à nous, douloureusement et de manière plus accrue que par le passé, c'est à cause de l'implication de plus en plus explicite des commanditaires de l'intervention sociale qui définissent les processus et les outils de notre pratique et de la présence inévitable des instances politiques (Ville/Etat/Conseil Régional/Elus, etc.). Ce qui démontre bel et bien que dans notre profession, l'éthique dans le champ social, a partie liée avec le politique, comporte une dimension éminemment politique, mais, énonce aussi des positionnements clairs vis-à-vis de la politique en place, ou de la politique sociale souhaitable.

Et c'est également à sa manière, que le public que nous accompagnons nous interpelle sur un registre comparable : quels droits facilitent ou au contraire perturbent l'accès à l'Insertion sociale et professionnelle, quelle citoyenneté effective ces droits contribuent-ils à forger et enfin quel genre de société ces droits aident-ils à construire ?

. DEUX points importants constituent donc, en quelque sorte "le noyau dur" d'un travail individuel et/ou collectif (dans le groupe inter-associatif); de nos pratiques respectives, chaque fois qu'il nous est donné de repérer des éléments de "dysfonctionnement sociétal" en matière de droits, donc de citoyenneté, et ces questions, nous nous sommes engagés à les dénoncer inlassablement, qu'elles relèvent du champ social ou du professionnel, car inacceptables pour tout un chacun.

#### a. Les discriminations à l'emploi et les formes multiples du racisme ou de la xénophobie au travail.

Si dénoncer ne suffit plus aujourd'hui, c'est que sur le registre de la discrimination et des diverses formes de racisme dans le secteur de l'emploi (qui existe malheureusement depuis fort longtemps comme chacun sait), l'importance de la violence symbolique et l'ampleur des violences vécues par ceux et celles qui en sont victimes, nous incitent à ne plus les occulter, de la place où nous les entendons s'exprimer (difficilement car encore accompagnées de fortes résistances). Ce type de situations vécues, dépasse de beaucoup la simple confrontation à un acte discriminatoire direct. Outre, le caractère d'un tel acte, sournois, insidieux et disons-le franchement pervers, c'est l'existence même de la discrimination qui n'est pas reconnue publiquement, sur le terrain où elle

est subie. Ce qui, du même coup, isole les victimes, dans le déni total de la souffrance qui en découle, mais plus encore, conduit ces personnes à intérioriser les causes de leur échec professionnel. Il va sans dire, qu'une telle difficulté psychologique supplémentaire, ajoutée à la fragilité de certains parcours de vie, se révèle comme inopérante dans leurs efforts à construire une "réelle insertion citoyenne".

. Deux axes de notre travail en entretien s'imposent alors :

- amener progressivement la personne à comprendre objectivement (à froid !) ce qu'elle a subi et lui faire entendre pourquoi elle ne peut et ne doit en aucun cas l'accepter, même si la "culpabilité" qui l'envahit fortement est immanquablement engendrée par la crainte réelle des risques qu'elle "croit encourir" si elle refuse de subir un tel acte.

C'est la tâche la plus ardue qui nous est dévolue compte tenu de la réalité de certaines situations où la survie matérielle prime de façon flagrante.

- informer et orienter sur les associations spécialisées qui existent, fort heureusement, pour ce type de problèmes, avec leur compétences juridiques, pour leur donner la marche à suivre afin de se faire entendre et se défendre juridiquement.

Pour conclure, nous pouvons dire que, même si en entretien dans de telles situations, nous nous heurtons à des attitudes qui s'apparenteraient à première vue à une sorte de "résignation", et si nous insistons sur ce problème c'est pour mieux faire comprendre aux Institutionnels que la personne, malgré cet acte qu'elle subit, a comme préoccupation vitale au quotidien, sa survie matérielle et celle de sa famille dans un contexte social, économique et politique extrêmement difficile pour des personnes allocataires RMI.

#### b. Le désarroi des intervenants sociaux face à la "désincitation" au travail.

Nous assistons de plus en plus, chaque année, sur le volet de l'insertion professionnelle dans le suivi des allocataires, à de nouvelles expériences dans le marché de l'emploi qui touchent de "nouveaux types de salariés". Disons le honnêtement, il s'agirait surtout des conséquences de la dégradation du climat politique et idéologique du pays, qui fait naître des représentations collectives (pour ne pas dire nationales!), néfastes, élaborés à partir de programmes économiques exclusivement basés sur la compétitivité et le rendement au détriment de la dimension humaine.

Pour tous ceux, dont les efforts dans un tel suivi, ont pour but de rejoindre le monde des salariés, les effets pervers et bien souvent dramatiques de ces nouvelles offres d'emploi nous alertent sur ce que tous les intervenants sociaux appellent la "désincitation au travail".

Après avoir été largement informés que l'année 2000 a été une année "faste" avec un taux de chômage en baisse (multiples analyses et statistiques à l'appui), nous nous interrogeons deux ans après, sur la naissance d'une "pauvreté laborieuse", que nous avons la tâche de stimuler dans notre accompagnement pour une réelle insertion, avec en priorité, la sortie du dispositif RMI. Si nous développons cette année plus amplement, ce constat, c'est peut-être pour mieux nous préparer à comprendre (donc à agir !) comment notre aide peut avoir du sens, dans l'insertion réelle des allocataires, exigée comme finalité de notre travail, par les institutionnels et les financeurs.

Quelques exemples viennent illustrer ce propos :

. les contrats de travail à temps partiel et les missions d'intérim sont à présent légion dans certains secteurs : Grande Distribution, Bâtiment, Manutention, Nettoyage Industriel... pour les hommes majoritairement et dans le secteur des Emplois à domicile, ou aide-ménagère pour les femmes, avec comme conséquence directe, un niveau de revenus très faible (- de 700 euros !). Il y a donc, de façon évidente, une "nouvelle misère", celle de l'installation de l'intérim avec des revenus mensuels, qui en plus d'être faibles, sont irréguliers, ce qui prive les salariés de toute possibilité de se projeter dans un avenir personnel et familial.

. un constat supplémentaire à propos de cette "pauvreté laborieuse", que nous repérons, découle de systèmes mis en place par le Développement de l'Insertion par l'Economique, peu adaptés à la réalité du travail.

ex : le dispositif d'intéressement qui autorise les allocataires du RMI, pendant un temps déterminé, au cumul d'un revenu tiré d'un emploi avec un RMI différentiel, ne produit que des effets limités. Sans compter que l'intérim du fait de l'alternance des périodes d'activité et d'inactivité, exclut souvent les personnes concernées, des minimas sociaux et de la Couverture Maladie Universelle, avec un salaire à peine plus conséquent que leur allocation précédente. S'ensuivent les diverses formes de surendettement, avec harcèlement d'huissier du jour du retour à l'emploi, alors qu'auparavant le statut de Rmiste temporisait les échéances voire les "protégeait" des suites juridiques...

Si ces nouvelles formes de retour à l'emploi nous autorisent à qualifier l'insertion dans ce cadre là, "d'insertion de façade", c'est parce que nous constatons, impuissants, que les allocataires, ayant "galéré" un maximum pour devenir détenteurs de la "mythique feuille de paye", se croyant "sortis du tunnel", s'aperçoivent, en fait, avec amertume et désillusion, qu'au bout du compte (!), il n'en est rien... Le sens du travail par l'intérim et du contrat à temps partiel, à l'heure actuelle n'est plus considéré comme un tremplin pour l'aboutissement d'un statut de salarié stable, mais malheureusement depuis ces dernières années, comme le mode unique d'entrée dans le travail, pour les catégories les plus défavorisées en matière de qualification ou dans les secteurs développés en masse. (cités ci-dessus).

Ce type de salariés est donc, lui aussi, dans notre pratique quotidienne fortement demandeur d'aides financières, ponctuelles dans le cas des personnes isolées, voire urgentes pour les familles..

. Pour l'année 2003, les Institutionnels que nous avons alertés par ce constat, ont programmé dans le prochain Programme Départemental d'Insertion, un plan d'action, en partenariat avec les Entreprises et tout le secteur du Développement Economique, pour pallier à ce qu'ils appellent "Le déficit de l'Insertion"... Ce qui nous permet, malgré tout, de continuer à encourager les allocataires dans leurs efforts pour conquérir, définitivement et légitimement, une stabilité de revenus professionnels...

. Quant au retour des aides à l'emploi et leurs applications concrètes sur le terrain, nous notons que le nouveau contrat "Contrat Retour à l'Emploi" (C.R.E) se substituerait dans le secteur privé comme dans le secteur public, à une grande partie de ceux existants (Contrat Emploi Solidarité, Contrat Initiative Emploi) à l'exception des "emplois-jeunes" dont on a enclenché la disparition. A partir du deuxième semestre 2003, 200.000 Contrat Retour à l'Emploi seraient affectés aux personnes âgées de plus de 50 ans, ce qui nous permet ce mot d'esprit : "après les emplois-jeunes, voilà les emplois-vieux !".

#### IV - PARTENARIAT

. Nous avons eu à déplorer cette année les retombées d'un manque de responsables et d'encadrants de Coordination et du nombre insuffisant d'Assistants Sociaux au Service Social Polyvalent du 18ème-Marx Dormoy.

Il est vrai qu'en ce qui concerne notre file active, nous assurons tout le suivi de l'allocataire mais certains ne peuvent s'empêcher, par habitude, d'aller à la permanence du Service Social Polyvalent, pour nombre de démarches concernant les problèmes d'enfants, de scolarité, etc... Et ces retombées ont été plus néfastes au niveau de l'Action "Permanence sociale" qui existe au centre Accueil Goutte d'Or, puisqu'il nous a été donné maintes fois d'en faire le même constat en réunion d'équipe.

. La Cellule Appui Artistes renaît de ses cendres, cette année, avec un nouveau cahier des charges et une nouvelle adresse dans le 13ème arrondissement.

Objectifs :

appui technique pour les référents RMI dans la contractualisation et mise en forme d'un parcours à projet artistique sur Contrat d'Insertion.  
séminaires trimestriels à thème.

Nouveautés :

sur le volet pédagogique, création d'un fichier technique, comme objet de formalisation pour des parcours d'allocataires artistes "récurrents".

bulletins trimestriels d'informations à propos des organismes de formation qui accompagnent, avec programmation d'événements artistiques et culturels.

Des chiffres : 7.000 RMI- artistes sur 48 000 allocataires parisiens ! (pour l'année 2002).

Echéance d'un parcours à projet artistique dans le suivi (pour que les situations ne s'enkytent pas) : 2 ans, à compter du premier contact du référent avec la Cellule Appui Artistes.

. C'est la troisième année consécutive que notre service RMI est sollicité par l'Ecole de Travailleurs Sociaux du 18ème pour accueillir un petit groupe d'étudiants en formation d'Assistantes sociales et Conseillères en Economie Sociale et Familiale, pour leur expliciter durant une matinée, notre pratique sur le terrain et la nécessité de l'implantation d'un service tel que le nôtre dans un quartier, où se déploient les diverses actions de notre Centre Social.

C'est un aspect pédagogique de la formation de travailleurs sociaux que nous encourageons, car nous notons avec d'autres partenaires, combien est importante la nécessité dans le champ social, de sensibiliser les étudiants aux problèmes spécifiques de terrain et à leur faire découvrir la politique de développement local et les structures qui y concourent.

L'ouverture de la halte-garderie de notre centre, "CARAVELLE" (Février 2003) sera un outil précieux lorsque les situations d'allocataires présentent un projet de formation ou une prise d'emploi, jusque là freinés par l'insuffisance des structures de gardes d'enfants.

L'action "Projets culturels" de notre centre, sous la responsabilité d'une collègue nouvellement embauchée, avec la participation du public que nous recevons et celle des habitants du quartier, va nous permettre de réfléchir ensemble sur la mise en oeuvre d'initiatives communes, afin de poursuivre un "engagement fédérateur" pour renforcer la lutte contre l'exclusion d'une part, et participer aux politiques d'insertion des populations en grande difficulté d'autre part.

La Boutique de gestion, ainsi que d'autres organismes de formation (agréés DDTEFP) restent des partenaires "incontournables" pour aider l'allocataire à concrétiser efficacement son projet professionnel.

CONCLUSION

Si à l'heure actuelle, les questions fondamentales soulevées par nos pratiques dans l'accompagnement socio-professionnel du public que nous recevons, restent en partie liées à des problèmes d'éthique, c'est que depuis une quinzaine d'années environ, voire plus, ce public (allocataires RMI y compris !) qui a recours aux diverses aides de l'Action Sociale, a non seulement considérablement augmenté, mais se diversifie dans sa composante ethnique et culturelle.

Du même coup, les problématiques rencontrées dans cet accompagnement sont de plus en plus

complexes, compte tenu de situations spécifiques qui en découlent, tel que l'exil par exemple...

Nous sommes fort heureusement nombreux sur le terrain, à avoir compris que, tout en demandant notre aide, ces personnes font la sourde oreille à ce qui pourrait s'apparenter au moralisme, à la compassion plus ou moins misérabiliste et/ou à la "pitié laïque". Ils deviennent également rétifs et soupçonneux devant les prises en charge qui "font pour eux" et pour leur supposé bien-être.

D'où, entr'autres, de la part de ce public, une recrudescence de revendications et d'exigences y compris en terme de résultats, que nous devons encourager, à travers notre professionnalisme mais aussi par nos engagements militants avec l'appui des instances politiques pour améliorer les conditions de vie des personnes en précarité réelle, dans une société que nous souhaiterions toujours plus juste et équitable.

# CONCLUSION

## (RAPPORT MORAL)

L'année 2002 fut riche mais particulièrement chargée. Comme on a pu le voir, l'ensemble des actions, du moins dans l'essentiel, a été reconduit avec parfois beaucoup de difficultés (FASILD).

Des éléments nouveaux sont apparus, particulièrement dans le domaine de la mobilisation des habitants et avec l'interassociatif. Le projet « halte garderie » a été mis en œuvre. L'animation socioculturelle est un nouveau chantier ouvert avec une animatrice spécialement recrutée.

La question de l'extension des locaux demeure une préoccupation, toutefois l'ouverture d'une salle rue de la Charbonnière et de la halte garderie vont apporter un peu de l'indispensable espace.

Le travail avec la Fédération des centres sociaux est véritablement lancé. L'association devrait en tirer un réel bénéfice pour son fonctionnement et y trouver un ensemble de moyens nouveaux.

Le suivi de la comptabilité s'est nettement amélioré en particulier avec un plan de trésorerie mieux élaboré et très bien suivi par le service de la comptabilité et un membre du Conseil d'administration.

L'amélioration d'outils comme le plan de travail et le plan de formation doit demeurer une priorité qui demandera sans doute un suivi particulier par l'un ou l'autre membre du Conseil d'administration.

La mise en route d'actions nouvelles avec l'augmentation des effectifs salariés va demander au Conseil d'administration et à toutes les équipes, salariés et bénévoles, de réfléchir à une nouvelle organisation.

Le chemin parcouru cette année 2002 a été conséquent. Il a nécessité beaucoup d'investissements par chacun et chacune. Le travail heureusement collectif nous a permis de faire face aux multiples tâches et actions, malgré un surcroît de travail souvent occasionné par la transmission d'informations incomplètes de la part des administrations.

Ce chemin témoigne de l'investissement, de la compétence et de la solidarité de toutes et tous.

Il est le gage que beaucoup de défis pourront être relevés demain. Que tous en soient chaleureusement remerciés.